

## MINISTERE DES MINES

-----

#### SECRETARIAT GENERAL DES MINES

DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA

-----



### N°07002-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC

# PROCES VERBAL DE CONSTATATION ET DE CONTROLE

## Société Eauvive sise au Lot ITZ 333 Manakabahiny

L'an deux mille vingt-quatre le cinq juillet à quinze heures trente-deux minutes. Nous soussignés :

- RATSIZAFYVictor Jean, Chef de Division Exportation Minière
- RAZAFIMANDIMBYRivière Elie, Responsable qualité Laboratoire des Mines avons procédé au contrôle des substances minières énumérées ci-dessous :
- -Pierres industrielles et minerais (Brutes): douze KILOGRAMMES (12.00 kgs) de Quartz cristal géode.

Soit au total général : douze kilogrammes (12.00kgs) de pierres ordinaires.

Fiche de déclaration n°123 du 05-07-2024 Facture n°77/SHS/2023 du 06-07-2024

Laissez passer III E n°1234243234LPIIIE du 05-07-2024

NOMBRE ET MODE D'EMBALLAGE:

2 sous n°07002-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC du 05-07-2024

<u>LIEU DE CONTROLE</u> : Antananarivo <u>LIEU D'EMBARQUEMENT</u> : Toamasina NOM ET ADRESSE DE L'IMPORTATEUR :

Société Eauvive sise au Lot ITZ 333 Manakabahiny

<u>PAYS DE DESTINATION FINALE</u>: Dubai <u>OBSERVATION DES AGENTS CONTROLE</u>: